

Compte rendu du Conseil de quartier CLERMONT mercredi 20 mars 2019

- M. le Maire,
- Bernard Charpenet, Président du Conseil de Quartier Clermont,
- François Chaize, Adjoint en charge des Affaires Sociales, Politique de la Ville et vice-Président du Conseil Clermont,
- les membres du Conseil de Quartier Clermont,
- Nathalie Goutorbe, Chef de Cabinet du Maire,
- Frédéric Fournier, Responsable du pôle Voirie, Eclairage, Signalisation, Ville de Roanne,
- Olivier Jandard, Responsable du pôle Proximité, Ville de Roanne,
- Agnès Desporte, Responsable du service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

Bernard Charpenet accueille l'assemblée, la remercie d'être aussi nombreuse et ouvre la séance à 18h30. Ce conseil est chaleureusement accueilli ce soir dans les locaux du Foyer Suzanne Lacore dont il remercie la Présidente. C'est une première qui a pour objectif d'ouvrir plus largement cette instance aux habitants du bas du Faubourg Clermont.

Opération propreté

- Opération propreté sur le Faubourg Clermont, initiée par le président du Football Club de Roanne, et organisée mercredi 10 avril de 13h à 17h. Une centaine d'enfants pourrait s'impliquer dans ce projet éco-citoyen ce mercredi habituellement dédié à leur entraînement. Se joindront à eux le Conseil Municipal des Enfants de Roanne et le Centre Social Moulin à Vent. Le rassemblement se fera à 13h rue du Creux de l'Oie, le départ des groupes pour le ramassage à 13h30, et un retour prévu vers 16h avec pesage des déchets. A 16h, un goûter et des jeux autour du tri sélectif clôtureront cette manifestation. Le stade Fontalon, le Parc et l'arrière de la patinoire, les places des Cerisiers, Gabriel Péri, Larochette et Coutaret, les berges du halage et la base nautique en direction du Renaison sont les lieux retenus pour le ramassage. Bernard Charpenet lance un appel à tous les bénévoles désireux de s'impliquer dans cette action citoyenne.
M. le Maire salue cette belle initiative, qui sera également mise en œuvre ce même jour sur le quartier Parc. Il invite tous les Conseils de Quartier à la renouveler.

Le bilan financier du Conseil

Bernard Charpenet rappelle le budget de 4000 € alloué chaque année à chaque Conseil de Quartier. Il est essentiellement utilisé pour financer toutes les animations du conseil, dont il détaille chaque poste de dépenses.

Les animations

Bernard Charpenet fait le retour des deux précédentes animations.

- Arbre de Noël du Centre Social, mercredi 19 décembre, à la salle Fontalon, porté par le Centre Social et auquel participe le Conseil. Tout s'est très bien déroulé. Spectacle, maquillage, ateliers de décoration et distribution des papillotes par le Père Noël ont été fort appréciés.
- Carnaval dimanche 10 mars salle Fontalon. Forte participation sur cette animation dont les retours sont excellents. Ce ne sont pas moins de 200 enfants de moins de 12 ans qui ont participé aux ateliers de coloriage, maquillage, au spectacle de magie...

Evelyne Monavon, Directrice du centre Social Moulin à vent tient à souligner toute l'importance de préparer ces manifestations ensemble, de maintenir une force partenariale et des décisions collégiales.

François Chaize salue la présence des parents d'élèves de l'école Coutaret. Ils sont de véritables acteurs du quartier, essentiels à la vie du quartier, souligne t-il, en les remerciant chaleureusement pour leur présence ce soir.

- La fête de quartier 2019. Programmée le 6 juillet 2019, son lieu reste à définir, place Gabriel Péri comme le souhaiterait le Conseil de Quartier, ou comme chaque année place des Cerisiers. Une réunion vendredi 22 mars avec les services techniques et de Police Municipale permettra de définir le lieu présentant le moins de contraintes en termes de logistique d'organisation, et aussi le plus sécurisé pour la population. Bernard Charpenet indique que cette édition célébrera les 10 ans de la fête de quartier. François Chaize conforte les propos d'Evelyne Monavon en rappelant que cet évènement doit avant tout être fédérateur entre les différents acteurs du quartier et également entre ses habitants. *A réception de ce compte rendu, et suite à la réunion de préparation, le Conseil de Quartier a convenu que la Place des Cerisiers restait le site le plus adapté pour cette manifestation.*

La voirie

M. le Maire souligne les très gros efforts de réfection de voirie consentis sur ce quartier. Il revient notamment sur les travaux d'aménagement du rond-point Saint Louis. Seuls restent à effectuer les marquages au sol ; ils interviendront très prochainement dès lors que la réfection de la rue Général Giraud sera elle-même achevée.

M. le Maire indique que les conseils de quartier comptabilisent à eux seuls plus de 1000 demandes en direction des services de la Ville, satisfaites à 80%. Ces chiffres témoignent de la vitalité des Conseils de Quartier et de leur rôle essentiel dans l'amélioration du quotidien de la ville.

Il précise encore qu'une prochaine application participative, innovante et simple d'utilisation, sera mise au service du citoyen et de sa collectivité, avant cet été. Elle permettra de signaler facilement et rapidement, depuis un smartphone, tout dysfonctionnement sur l'espace public, et d'obtenir ainsi une plus forte réactivité aux demandes. Ce nouvel outil numérique viendra compléter les moyens plus classiques déjà mis à disposition des habitants.

Olivier Jandard fait ensuite le point sur l'ensemble des demandes réalisées et celles en cours.

Echanges avec M. le Maire

- Un projet est-il engagé sur l'ancienne parcelle Fargeton au 3/5 rue Bravard ? Rien n'est encore décidé.
- Devenir du bâtiment situé 26 rue Claude Bochart. Il est en cours d'acquisition par la Ville de Roanne, signature prévue le 4 avril prochain, et pour la fin d'année 2019, démolition de ce bâtiment, ainsi que celui qui le jouxte au 3 rue Bravard .
- Qui s'occupe de la dératisation ? La Ville de Roanne intervient uniquement lorsqu'il s'agit du domaine public, et engage dans ce cas des campagnes de dératisation. La Roannaise de L'eau intervient lorsqu'il s'agit d'une problématique sur les égouts.
- Quelles suites à l'incident des cabanes de jardin de l'association « Entr'Potes » qui avaient été incendiées ? Les propriétaires ont été rencontrés. La Police Municipale maintiendra des passages fréquents. Pour autant, il importe que l'association, responsable des lieux qu'elle occupe, envisage une sécurisation de son périmètre.
- Que vont devenir les nombreux commerces de la rue de Clermont, actuellement fermés ? C'est une vue du quartier très inesthétique. Le concept du trompe l'œil, comme il a été utilisé rue Mulsant pour dissimuler les vitrines vides, n'est pas une solution pérenne, explique M. le Maire. Plusieurs facteurs expliquent cette vacance commerciale, phénomène hélas étendu à de nombreuses villes moyennes en France : un tissu socio-économique fragile, défavorable à l'activité commerciale d'une ville, mais aussi la concurrence qu'imposent les grandes zones commerciales installées en périphérie des villes, le développement du e-commerce...Néanmoins, des solutions existent pour redynamiser et moderniser les centres-villes et sont au cœur des réflexions menées par la Municipalité. Il s'agit d'imaginer la ville de demain, et de la penser avec ceux qui la vivent au quotidien : les habitants, comme le permettra le plan « Action Cœur de Ville » pour lequel la ville de Roanne a été retenue.
- Le skate parc rue Général Giraud sera complété par un nouvel aménagement : un multisport dernière génération de 6 et 8 activités, avant l'été.
- Devenir de l'ancienne usine Désarbre : un investisseur va réhabiliter le site en logements et petites maisons de ville.
- Demande d'un parking matérialisé et d'un espace boules sur la Place Antoine Chaperon (dit Place des Castors). Un projet d'aménagement de cet espace est en cours de chiffrage.
- Stationnement récurrent d'un PL Bd Blanqui. Après vérification de l'interdiction de ces véhicules sur cette voie, la Police Municipale procèdera à une verbalisation.
- Absence d'espace dédié aux cyclistes au rond-point Saint Louis. La présence de 3 voies conjuguée à un trottoir d'1m 40 réglementaire ne permet pas la création d'une voie cyclable. La mise en zone 30 sur cette portion imposera ainsi un espace partagé et devrait rendre compatible la circulation des cyclistes avec les automobilistes.
- Accumulation de mégots devant le bar tabac situé à l'angle des rues Ledru Rollin et Bravard. La Police Municipale a été avisée et interviendra.
- Quid du partage « vélos piétons » sur le Pont de la Loire ? Le trottoir sera divisé en 2 parties dédiées l'une aux piétons, l'autre aux vélos, ce qui permettra à chacun de circuler en toute sécurité.

- Quelle échéance pour la prime pour les vélos électriques ? Au total, c'est une enveloppe de 50 000 € que Roannais Agglomération a budgétée pour subventionner l'acquisition de 250 vélos ou scooters électriques dans les établissements partenaires sur le territoire (G2Roues, Roanne Bike et Scoot'Tuning à Roanne, Intersport à Mably). L'aide est plafonnée à 20% du coût d'acquisition HT). Les subventions seront versées jusqu'à épuisement de l'enveloppe globale allouée pour ce dispositif.
- La gratuité du stationnement électrique perdurera t-elle ? Roannais Agglomération développe un réseau de 30 bornes de recharges publiques en partenariat avec le SIEL. Les bornes du territoire sont intégrées au réseau départemental Mobiloire. Un service gratuit jusqu'en 2020, accessible par badge.
- Quel dispositif pour les SDF ? A Roanne, Notre Abri est en capacité de loger tous nos SDF. Pour autant, certains font le choix de dormir dehors, souvent parce qu'ils n'acceptent pas d'être séparés de leur chien durant la nuit.

Un représentant du club de Badmington fait part de la confusion, selon lui, entre gymnase Fontalon et salle Fontalon et déplore une même dénomination pour 2 équipements à proximité l'un de l'autre. Rebaptiser le gymnase pourrait être envisagé indique M. le Maire.

- Des projets de sécurisation de la voie du Halage très roulante, côté Villerest sont-ils en réflexion ? Pas de projet actuellement.

Devenir du commerce Auchan : Auchan, grande enseigne nationale, est actuellement dans une réelle difficulté économique. Ce commerce n'intégrera pas contrairement à ce qui était prévu au départ, le projet Foch Sully dans lequel il n'a pas souhaité investir et fermera. Les discussions sont en cours quant à ses indemnisations, et au reclassement de son personnel. Pour autant, il y aura bien une surface alimentaire dans cette opération ; en ce sens, plusieurs enseignes ont contacté M le Maire.

- Quid du déploiement de la fibre dans le quartier. Tous les foyers seront raccordés fin du 1^{er} semestre 2020. France Telecom - Orange pilote le projet sur les 6 communes de l'ex- Grand Roanne (Roanne, Le Coteau, Commelle Vernay, Riorges, Mably, Villerest), et c'est Roannais Agglomération, avec le SIEL, qui intervient pour les 34 autres communes de l'agglomération, dans le programme de réseau d'initiative publique THD 42.

Quels aménagements prévus pour la rue Gambetta. M. le Maire invite les conseillers à participer à la réunion publique de présentation du projet jeudi 28 mars à 19H à l'Espace Congrès.

Bernard Charpenet clôture la séance à 20h45 avec le verre de l'amitié.

**Le prochain conseil de quartier CLERMONT aura lieu
Mercredi 3 juillet 2019 à 18h30
à la Maison des Services Publics, 28 bis rue du Mayollet**

Merci de votre participation.